



Supression des droits de visite et d'hebergement

Par **mariel**, le **18/11/2012** à **11:32**

bonjour

j'ai une assignation à comparaître devant le juge aux affaires familiales faite par mon ex femme et mon fils âgée de 14 ans 1/2 pour me voir suspendre les droits de visite et d'hébergement à mon domicile . mon fils se plaint de ne pas trouver sa place et d'être astreint à toute une série de taches ménagères ou de jardinage enfin il exprime que je suie violent et exigeant avec lui et que ma compagne manifeste aucune tendresse à son égard et de l'avoir giflé
ma compagne et moi sommes désemparés car lorsqu'il vient cher nous il joue avec son frère de 18 ans et les deux filles de ma compagne âgée de 10 et 14 ans de plus il passe la plupart de son temps sur l'ordinateur Xbox télé .merci de nous répondre.